

## À La Barre Thomas, la répression pour licencié

Automobile . Un rassemblement avait lieu hier devant la direction du travail, à Rennes, pour protester contre la discrimination syndicale et les licenciements express à la Barre Thomas.

Rennes (Ille-et-Vilaine), envoyé spécial. Mehdi Fikri

Devant la direction départementale du travail, tout le monde conspu l'interview de Gérard Creuset parue lundi dans Ouest-France. Le directeur général de La Barre Thomas argue de l'humanité de ses méthodes, expliquant qu'il vaut mieux « accompagner » le salarié vers la sortie plutôt que de le laisser seul chez lui avec sa lettre de licenciement. Rappelons que la direction a prévu un plan de 309 licenciements sur un effectif de 1600 salariés en juin.

Des dizaines de salariés démentent les propos lénifiants du directeur. « **On vient te chercher et on te dit devant tout le monde que tu es mauvais, vous imaginez l'humiliation ?** » On parle de « pleurs », de « crises ». Pierre Chevillon, qui n'a pas pu se déplacer à la Direction départementale du Travail pour raison de santé, raconte sa « chute de tension » quand son chef est venu le chercher. Et pour ceux qui restent, la méthode à valeur d'avertissement. « **Le chef d'équipe tournait dans l'atelier, chaque fois qu'il passait derrière moi, je me disais de manière irrationnelle : tu vas y avoir droit.** » « **En octobre, ça s'est fait sur deux jours. À la fin du premier jour, on savait dans mon secteur qu'il y avait encore deux personnes à virer. Alors, j'aime autant vous dire qu'on a filé droit le reste de la journée et qu'on a passé une sale nuit.** »

Pressions, tentative de manipulation...

Pressions sur les chefs d'équipe, tentative de manipulation des syndicats : certains récits des salariés sont hallucinants. Mais, « c'est off », « je refuse de témoigner » et, surtout, « il ne faut pas faire courir de risques aux copains qui travaillent encore là-bas ». **Dire qu'il règne un climat de terreur à la Barre Thomas (LBT) n'a rien d'emphatique.** Hier, devant la direction départementale du travail, les salariés de l'équipementier automobile voulaient pourtant se faire entendre. Après les « licenciements express » de la semaine dernière, ils entendaient dénoncer la répression syndicale à LBT.

« Aujourd'hui, l'intimidation est devenue feutrée, tacite. Mais l'idée est la même », explique Sylvain Selon, élu CGT au comité d'entreprise. « **Les gens travaillent dans la peur et se syndiquent dans la peur** », renchérit Dominique Huet de la CFTC. Il raconte d'ailleurs comment Damien Baudry, le directeur des ressources humaines, a tenté de gérer à sa place sa succession à la tête du syndicat chrétien.

Dans une usine où la plupart des syndicats ont été phagocytés, voire créés de toutes pièces, par la direction, la CGT a longtemps été la seule à élever la voix. Au fil des années et des avanies subies par les salariés, la CFTC a fini par la rejoindre. Au comité d'entreprise, c'est FO (composée d'anciens de l'ex-CSL, syndicat maison proche de la direction) qui est majoritaire. « Pour la direction, la CFTC et la CGT, c'est l'alliance contre-nature de la croix et du diable, lâche Jean-Luc Beaulieu (CFTC). » Or, en 2006, la CGT et la CFTC ont été à deux doigts de remporter le CE. Pour Jean-Luc Beaulieu, « la volonté de décapiter les deux syndicats vient de là ».

### LES ATTAQUES DE LA DIRECTION

La direction s'est d'abord attaquée à la tête de la CGT. Régis Douard, « un délégué du personnel très populaire », selon un salarié, a vu son cas traité à part par la direction. « Ma procédure est asynchrone, explique-t-il. Pour mieux m'isoler des autres. » Il fait partie de la deuxième vague de licenciements, démarrée le 25 octobre dernier. En tant que salarié protégé, son renvoi a été examiné par l'inspection du travail. « L'inspecteur m'a confié que, s'il refusait mon licenciement, sa décision serait contestée par la direction. Au final il a validé mon licenciement. » Régis Douard, actuellement en procédure de « recours gracieux », fait valoir le fait que certaines pièces versées à son dossier n'ont pas été prises en compte par l'inspection du travail. Notamment le fait que « pour mon poste, il y a d'autres salariés volontaires pour le départ ». Autre point litigieux, la notation de Régis Douard à son entretien individuel. Alors qu'il avait toujours été noté dans la moyenne, sa production journalière de pièces a été jugée subitement « insuffisante »... juste avant le plan social.

Au début du mois, une nouvelle charrette de licenciements a été lancée. Alain Lebras et Sylvain Selon, les deux autres responsables CGT de l'usine, sont dedans. « Nos dossiers sont actuellement en cours d'examen à l'inspection du travail. » Alain Lebras parle d'une proposition de nouveau poste bidon. « Ils m'ont demandé si je veux devenir ingénieur qualité ou responsable du service informatique ! Outre le fait que je ne suis de toute façon pas assez qualifié pour occuper ces postes, je me demande franchement s'ils existent bel et bien. » Lui et son collègue

déplorent par ailleurs que la direction ne les ait pas mis en disponibilité. « Ils nous font bosser alors que nous sommes censés être virés, pour nous obliger à préparer notre défense sur nos heures de délégation. »

À l'inverse, les licenciements de Jean-Luc Beaulieu et Dominique Huet de la CFTC ont été refusés d'entrée par l'inspection du travail car la direction leur proposait des postes sous-qualifiés. « Ils m'ont donc fait une nouvelle proposition à qualification équivalente : réintégrer mon ancien poste. Mais avec un chantage à la clé : si je reviens, un copain part à ma place. J'ai donc refusé de nouveau », détaille Dominique Huet. Une nouvelle procédure de licenciement s'enclenche. Les deux syndicalistes sont, eux, dispensés d'activité. Mais, surprise, le mois d'après leur salaire n'arrive pas. « C'était encore un coup tordu. Mais il a suffi d'aller taper à la porte des prud'hommes pour voir nos salaires revenir, sans un mot de la direction. Incroyable, non ? » De guerre lasse, Jean-Luc Beaulieu et Dominique Huet ont fini par demander à l'inspecteur du travail de valider leur licenciement.

Actuellement, trois types de procédures judiciaires sont en cours. Outre les recours individuels auprès de l'inspection du travail ou aux prud'hommes, l'association de défense des salariés Avenir BT, créée par la CGT et la CFTC, a déposé un recours devant le tribunal de grande instance pour faire annuler le plan de « sauvegarde de l'emploi » et contester les méthodes de la direction de la Barre Thomas. En attendant le jugement, 70 salariés sont toujours sur la sellette.

### **L'histoire des déboires de l'usine de Rennes**

D'un groupe italien à un fonds d'investissement américain, LBT s'est retrouvée dans de mauvaises mains.

« Ce fut une des premières usines délocalisées de Paris à la province, en 1953, affirme Sylvain Selon de la CGT. À l'époque, des cars parcouraient la campagne pour aller chercher et recruter des personnes sans formation. L'idée était déjà d'avoir les salariés les plus dociles possible. » La Barre Thomas (LBT), usine historique du Grand Ouest, fournissait roulements à bille et pièces en caoutchouc aux chaînes de production de Peugeot-Citroën.

En 1999, le groupe automobile, qui externalise certaines de ces activités, a décidé de vendre son usine de la Barre Thomas. L'opération est très rapide. « Peugeot-Citroën nous considérait comme un boulet et voulait se débarrasser de nous au plus vite », explique Jean-Luc Beaulieu (CFTC). Le site est cédé à un groupe italien de taille moyenne, CF Gomma, pour 47,3 millions d'euros. Soit 23 millions d'euros de moins que sa valeur. En parallèle, PSA reste sous contrat de fourniture avec le site.

Dans le giron de CF Gomma, la situation de LBT empire. « Ils ont pillé l'usine et vidé les caisses », martèle Alain Lebras. « CF Gomma a multiplié les opérations financières douteuses, se rappelle Éric Berroche. Le site a notamment racheté sur ses fonds propres une usine CF Gomma à Czestochowa, en Pologne, dont le prix, 36 millions d'euros, était surévalué à deux fois sa valeur réelle. » Refusant de cautionner des transferts de fonds de Rennes à la maison mère, le directeur financier de LBT claque la porte avec fracas en 2003. En décembre 2005, CF Gomma dépose le bilan.

Le 12 juillet 2006, le tribunal de commerce de Nantes désigne le fonds d'investissement anglo-américain Silver Point comme repreneur de l'usine. « C'est le début de la fin, Silver Point est un groupe spécialisé dans le nettoyage d'entreprises en difficulté. Leur seul objectif est d'alléger le site avant de passer à autre chose. La preuve que plus rien n'est pérenne à LBT : l'actuel directeur des installations travaille en fait pour une boîte d'intérim de luxe », martèle Jean-Luc Beaulieu. Silver Point, qui pratique en effet l'achat puis la revente de sociétés après restructuration, s'engage auprès du tribunal à ne pas revendre le site avant au moins cinq ans. Ce qui ne signifie pas qu'il doit conserver les effectifs en l'état.

Peu après la reprise de LBT, Silver Point organise un plan de départ sur la base du volontariat. Sur environ 1 900 salariés, 258 sont incités à partir. En juin 2007, tandis que le groupe annonce un chiffre d'affaires à la baisse de 185 millions d'euros, un deuxième plan est lancé. 309 postes sont concernés et, cette fois-ci, la « solution » des départs volontaires ou en préretraite a déjà été utilisée.

Dans la valse des repreneurs, on aurait presque tendance à oublier PSA. Le groupe automobile garde pourtant son influence sur LBT. Peugeot-Citroën, qui achète toujours plus de 95 % de la production de LBT, aurait écarté d'autres repreneurs au profit de Silver Point... Un patron par intérim, des salariés en sursis et un groupe tutélaire qui s'en lave les mains : l'horizon des LBT est plus noir que jamais

### **« Mettre un terme à cette loterie sordide »**

Éric Berroche est ouvrier à la Barre Thomas, adjoint (PCF) au maire de Rennes.

*Vous travaillez à LBT depuis 1982, de quelle nature est le dialogue social dans l'usine ?*

Éric Berroche. De la fin des années soixante à la fin des années quatre-vingt-dix, la grande époque Peugeot-Citroën, il y avait une véritable tradition de répression syndicale et politique. Peu de liberté, pas le droit de s'exprimer ou de distribuer des tracts. Les menaces, les pressions étaient monnaie courante et le résultat des élections syndicales était souvent passé à la trappe. Ça s'est calmé avec le départ du PDG, Jacques Calvet. Mais si les temps ont changé, certaines personnes de la direction sont toujours là et assurent, en quelque sorte, la continuité de ces méthodes. Aujourd'hui, malgré la normalisation des relations syndicales, il est clair que la Barre Thomas renoue avec cette culture de la terreur et ces pratiques indignes.

### *Quelle est la position de la municipalité de Rennes ?*

Éric Berroche. L'équipe municipale soutient les salariés. Directement et par le biais d'Avenir BT, l'association d'aide aux salariés licenciés. C'est un enjeu majeur pour nous car l'histoire des luttes sociales chez Peugeot-Citroën est un élément fondateur de l'union de la gauche à Rennes. L'actuel maire (PS), Raymond Hervé, a d'ailleurs fait ses premiers pas en politique en participant, à la fin des années soixante, à une campagne contre le licenciement de Yannick Frémin, militant cégétiste et communiste. Aujourd'hui, il est hors de question de laisser tomber les LBT, même si notre marge de manoeuvre et celle des instances départementales sont réduites.

### *Au conseil municipal, vous avez qualifié le plan de « sauvegarde de l'emploi » de LBT d'« exécution sociale »...*

Éric Berroche. Oui et, croyez-moi, j'ai pesé mes mots. Ce plan de licenciement, qui s'attaque aux employés les plus fragiles (personnes âgées, handicapés) et aux syndicalistes notoirement gênants, est fondé sur la culpabilisation. Certains d'entre eux travaillent à quelques mètres de moi. Régis Douard, par exemple, n'avait jamais été sanctionné auparavant pour la qualité de son travail ou la quantité des pièces produites. Personne ne croit à la grille de critères avancée par la direction pour justifier les licenciements.

### *Que proposez-vous ?*

Éric Berroche. Tout d'abord, nous contestons le plan social sur la forme et sur le fond. L'entreprise n'est pas moribonde : la qualité, les compétences et les commandes sont là. **Les licenciements n'interviennent que pour assurer un niveau de rentabilité « satisfaisant »**. Pour ma part, j'estime que le ministre ne peut pas se dessaisir du dossier. Lui seul peut mettre un terme à cette loterie sordide. Il peut également empêcher que les droits syndicaux soient remis en cause. Enfin, il ne faut surtout pas oublier la responsabilité historique de Peugeot-Citroën. Même si l'entreprise a cédé l'usine, elle en reste le principal client et intervient toujours dans les choix stratégiques. Peugeot-Citroën, qui s'apprête à investir 50 millions d'euros dans le site de La Janais, se doit au moins de reclasser les salariés de LBT.

Entretien réalisé par M. F.